

TROIS REGARDS SUR UN DISPOSITIF

Patrice Heems
École Pierre et Marie Curie, Fresnes-sur-Escaut
Stéphanie Michieletto-Vanlancker
Collège Jean Jaurès, Vieux-Condé
Séverine Piot
École élémentaire Charles de Gaulle, Wasquehal

« Quart d’heure lecture », « Chut on lit », « Silence on lit », « Chouette on lit » et d’autres encore, ces multiples appellations désignent un même dispositif consistant à proposer aux élèves, mais aussi aux adultes, un temps de lecture ritualisé et régulier. En 2017 est lancée une campagne de mobilisation en faveur du livre et de la lecture, *Ensemble pour un pays de lecteurs*¹. Elle propose de multiples mesures pour développer les pratiques de lecture. Il ne s’agit pas seulement de maîtriser la lecture mais de

1. https://www.education.gouv.fr/sites/default/files/imported_files/document/Dossier_Ensemble_pour_un_pays_de_lecteurs_831090.pdf

« développer le plaisir de lire² ». On trouve alors une première mention du « quart d'heure lecture » :

La lecture personnelle est aussi encouragée dans les écoles et les établissements par la **mise en place de temps banalisés de lecture personnelle quotidiens**, des « **quarts d'heure lecture** » : chaque jour, élèves, professeurs et membres du personnel cessent toute activité pour s'adonner en silence à la lecture pendant quelques minutes.

En avril 2018, dans une note de service publiée au *Bulletin Officiel*, intitulée *Lecture : construire le parcours d'un lecteur autonome*³, on lit :

À partir de la classe de CM1, les professeurs veillent aussi à ménager des temps significatifs de lecture silencieuse individuelle, non seulement lors des séances de français, mais aussi dans les différents domaines disciplinaires.

En plus de la lecture des œuvres et des documents étudiés en classe, c'est aussi à la lecture personnelle d'ouvrages librement choisis par l'élève qu'il faut consacrer une place dans le temps scolaire ; il s'agit là d'un temps constitutif des apprentissages, essentiel pour développer l'intérêt et le goût de l'enfant pour la lecture, et non d'un temps facultatif, qui ne concernerait qu'une partie des élèves ou qui serait placé à la marge des horaires scolaires.

En septembre 2018, un plan d'action commun entre le Ministère de l'Éducation Nationale et le Ministère de la Culture, *L'école des arts et de la culture*, a pour objectif de mettre en place un parcours d'éducation artistique et culturelle. Il est demandé aux écoles primaires de mettre en place le « déploiement d'un quart d'heure lecture au cours de l'année 2018-2019⁴ ».

En novembre 2021, une note de service rappelle la forte incitation à mettre en place ce dispositif :

Engagé depuis plusieurs années à l'école comme au collège, le quart d'heure de lecture, temps banalisé de lecture personnelle, développe la concentration des élèves, leur aisance et leur attachement à une pratique régulière de la lecture. Il doit donc, comme rappelé dans la circulaire de rentrée de l'année 2021-2022, être systématisé à l'école et au collège⁵.

2. <https://www.education.gouv.fr/mobilisation-en-faveur-du-livre-et-de-la-lecture-7205>

3. <https://www.education.gouv.fr/bo/18/Special3/MENE1809040N.htm>

4. <https://www.education.gouv.fr/1-ecole-des-arts-et-de-la-culture-11723>

5. <https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo44/MENE2133905N.htm>

Dans la campagne *Été 2021-été 2022 : la lecture, grande cause nationale*, on peut lire que :

Le **quart d’heure lecture**, mis en place dans les écoles, collèges et lycées en 2018, se développe de plus en plus sur le territoire, et permet de développer la lecture plaisir à l’école. [...] Le **quart d’heure de lecture** sera développé au collège et au lycée. Il s’accompagnera **d’échanges entre élèves sur leurs lectures, à l’image des clubs de lecture**⁶.

Dans l’académie de Lille, la rectrice demande aux chefs d’établissement depuis la rentrée 2020 de mettre en place le « quart d’heure lecture » avec une incitation encore plus forte pour les établissements REP+. L’académie propose également un site dédié intégralement à cette action⁷.

Cet article à trois voix se donne pour simple but de présenter la mise en place du quart d’heure lecture dans trois établissements différents, les réussites et les difficultés rencontrées durant cette « pause lecture afin que chacun dévore le livre de son choix⁸ ».

LE QUART D’HEURE DE LECTURE À L’ÉCOLE... EXPÉRIENCE MENÉE AU CYCLE 3 PUIS AU CYCLE 2⁹

J’ai découvert le quart de lecture lors d’une visite au collège avec mes élèves de CM1. Ce collège a été l’un des premiers à le mettre en place.

À 13 h 45, une sonnerie a retenti. Immédiatement, les élèves, les enseignants et l’ensemble du personnel ont pris un livre et ont lu dans les couloirs ou en classe. Ce qui m’a étonnée, c’était le silence qui régnait dans le collège. C’était saisissant quand on sait combien le retour de la pause méridienne est compliqué. Les élèves sont très excités et se mettent au travail difficilement. J’imagine que ce rituel a pris du temps à mettre en place, cependant force est de constater que les collégiens se pliaient au jeu sans qu’il n’y ait de discipline à faire.

[...]

6. <https://www.education.gouv.fr/ete-2021-ete-2022-la-lecture-grande-cause-nationale-323642>

7. <https://chut-on-lit.site.ac-lille.fr/>

8. <https://eduscol.education.fr/3757/le-quart-d-heure-lecture>

9. Séverine Piot.